

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2025

*2ème convocation suite à l'absence de quorum lors de la séance du 05 Avril 2025
Le Conseil, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de présents.*

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20250411-DCM2025-10-DE
Date de télétransmission : 14/04/2025
Date de réception préfecture : 14/04/2025

Nombre de conseillers en exercice : 8
Nombre de conseillers présents : 5
Nombre de votants : 5
Date de convocation : 05 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 Avril à 20H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Laurent Leygue, Laurence Barnola, Abdelhaq Achemirou, Bruno Cagny, Paul Miffre
Absents Excusés : Fabrice Calmont, Alizée Desmet, Sophie Verney
Procurations : NEANT
M Bruno Cagny est élu (e) secrétaire de séance.

DCM2025-10 : Budget Primitif 2025

Après avoir entendu le rapport du Maire, Laurent LEYGUE,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

D'APPROUVER le Budget Primitif 2025, lequel peut se résumer de la manière suivante :

BP 2025	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	907.445,46 €	838.293,93 €
RECETTES	907.445,46 €	838.293,93 €
RESULTAT 2024	+ 290.369,46 €	-2.776,12 €
REPORTS ANTERIEURS	+ 49.000,00 €	+ 382.190,85 €

Le Maire,

Laurent LEYGUE

